



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1198

Approbation de l'incorporation au domaine public de la Ville de Lyon de vestiges archéologiques immobiliers découverts lors des fouilles archéologiques réalisées en 1976 et en 2014 sur le chantier de la station de métro de la place Ampère à Lyon 2e

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. KEPENEKIAN Georges

**SEANCE DU 9 JUILLET 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1ER JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 13 JUILLET 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1198 - APPROBATION DE L'INCORPORATION AU DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE DE LYON DE VESTIGES ARCHEOLOGIQUES IMMOBILIERS DECOUVERTS LORS DES FOUILLES ARCHEOLOGIQUES REALISEES EN 1976 ET EN 2014 SUR LE CHANTIER DE LA STATION DE METRO DE LA PLACE AMPERE A LYON 2E (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le chantier de construction de la ligne A du métro a permis le dégagement, sur la place Ampère, en 1976, d'une partie d'une mosaïque polychrome, ornée de motifs floraux, dont le service archéologique de la Ville de Lyon a découvert une autre partie lors des fouilles qu'il a réalisées en 2014, pour le compte du SYTRAL, à l'occasion de la construction de l'ascenseur de la même station. Elles ornaient une pièce de réception d'une riche maison romaine, dans ce quartier de la Presqu'île densément occupé dès les premiers siècles de notre ère.

La partie de la mosaïque dégagée en 1976 est exposée à la station Bellecour du métro ligne A, sur le quai en direction de Vaux-en-Velin.

En application de l'article R541-1 du Code du Patrimoine et au regard de l'intérêt exceptionnel représenté par cette découverte ancienne pour le patrimoine lyonnais, la Ville souhaite procéder à l'incorporation dans son domaine public de ces vestiges archéologiques immobiliers.

Ils feront, dans un deuxième temps, l'objet d'une convention avec le Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière afin d'en effectuer la dévolution.

Vu l'article R 541-1 du Code du Patrimoine ;

Vu l'avis du Conseil des 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

**DELIBERE**

Les vestiges archéologiques immobiliers (mosaïque) découverts sur le chantier du métro place Ampère à Lyon 2<sup>e</sup> en 1976 et 2014 sont intégrés au domaine public de la Ville de Lyon.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN